



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

|   |   |
|---|---|
| Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>                     | Date de convocation :<br><b>16 septembre 2025</b> |
| Nombre de conseillers présents : <b>27</b>                        |   |
| Nombre de suffrages exprimés : <b>30</b> dont : <b>3 pouvoirs</b> |   |

**SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois du mois de septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Emilie GOURBEYRE, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Guylaine DUMARCHEY (suppléante de Gilles MAS), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Saïd MOURTADA (suppléant de David DESPAX)

Absents ayant donné un pouvoir :

Emmanuelle DE CASTRO a donné pouvoir à André DEMAY, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

Absents représentés :

Gilles MAS, Loïc CHATARD, David DESPAX

Absents :

Stéphane BARDIN, Marc CARRIAS, Catherine CUZIN, Stéphane HOUSSIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN, Nicole PEREZ, Laurent PLANCHE, Vanessa ROLLET

Secrétaire de séance : Denis BEAUVAIS

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2025\_152 : Santé - Aide à un professionnel de santé – Laetitia Lacroche

**Finances locales - Interventions économiques**

Rapporteur : Claude RAYNAUD

*Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L4311-1 à L4394-1;*

*Vu la délibération n°2024-125 du 23 septembre 2024,*

*Vu la demande de Laëtitia LACLOCHE reçue le 31 juillet 2025,*

Un professionnel de santé récemment installé sur la commune de Maringues sollicite l'aide à l'installation votée par le conseil communautaire le 23 septembre 2024.

Laëtitia LACLOCHE, kinésithérapeute, s'est installée en août 2025 au 19 boulevard du Chéry à Maringues. Elle répond aux exigences fixées par le conseil et peut prétendre à une aide de la communauté de communes de 5 000 euros.

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :**

- **de proposer le versement d'une prime de 5 000 euros à Laëtitia LACLOCHE,**
- **de rappeler que cette aide est soumise à une installation continue sur le territoire de la communauté de communes, à l'exception des communes d'Artonne, Aubiat et Sardon, et ce pour une durée minimale de 5 ans,**
- **d'autoriser le président à signer la convention avec Laëtitia LACLOCHE et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente décision.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 2 octobre 2025

Le secrétaire de séance,

Denis BEAUVAIS

*Signé électroniquement*

Le président,

Claude RAYNAUD

*Signé électroniquement*